

GRAND CAFE DE LA POSTE

1, Quai Lamennais, 1

TENU PAR

BOULAIRE

Près le Palais des Postes et des Télégraphes

BIÈRE

De la grande Brasserie de la Meuse

DÉCORATION ARTISTIQUE

roue), 3° M. Coupin (une longueur), 4° M. Durand, 5° M. Jamois, 6° M. Lemarchand, 7° M. Guérin. Ce dernier, son pneu ayant crevé, ne put continuer avantagement sa course.

A 4 h. 1/2, nous nous mettons à table, où chacun se réconfortait par l'excellente collation de M. Morin-Séville, puis on reprenait par groupes le chemin de la capitale bretonne.

Un détail en passant. Sans nous y connaître du tout, il nous semble que quand une course a lieu sur une route qui, sans conteste, appartient à tout le monde, un peu de réflexion et de confraternité suffirait à retarder le départ d'impatients, allant en sens inverse des coureurs, surtout quand ceux-ci sont prêts d'arriver au but. Ils gênent et entravent par cela même les résultats de l'épreuve, et ce qui est pis, s'exposent involontairement à être les auteurs de sérieux accidents.

Vrai ! nous ne complimentons pas ceux-là qui, hier, n'ont pas compris que pour bicyclette ou motocycle cinq minutes ne représentent pas un siècle.

Somme toute, bonne journée. La 3° sortie sera le premier dimanche de mai.

Le Secrétaire.

N. B. — La course des 100 kilomètres est fixée au 27 mai. Se faire inscrire chez M. Milochau, horloger, place Sainte-Anne.

Le départ sera donné par ordre d'inscription.

REUNION DU 4 AVRIL

Dans sa séance du 4 avril, la Société du V. C. R. a fixé définitivement la date de la grande course au vélodrome au 20 mai prochain. Des affiches feront ultérieurement connaître le programme.

L'Assemblée regrette, en raison des élections, de ne pas pouvoir maintenir son choix pour sa sortie de mai, à la ville de Janzé. Ce qui est différé n'est point perdu. En attendant, elle décide qu'un rallye sera organisé à la Mi-Fort pour le 1^{er} dimanche de mai.

Causeries médicales

M. le docteur Patay, président du V. C. R. et délégué médical de l'U. V. F., reprendra sous peu ses intéressantes causeries médicales.

A LA FRILEUSE

1, Rue de l'Horloge, RENNES

Spécialité d'Articles pour Cyclistes et Sport

POUR HOMMES

Bas, Maillots, Culottes, Vestons, Ceintures et Chemises de flanelle

POUR DAMES

Pantalons cloche, Pantalons jupe et Chandails

DÉPOT DU LINGE MONOPOLE

Nous engageons vivement les jeunes gens à profiter de ces attrayantes causeries où il apprendront à se rendre utiles à la Société et à eux-mêmes.

Ceux de bonne volonté pourraient se faire inscrire dès à présent au Café de l'Europe, 2, rue de Berlin.

U. V. F. ET V. C. R.

L'U. V. F. adresse à M. le Président du Vélo-Cycle Rennais la lettre suivante, concernant l'affiliation du V. C. R., question qui sera à l'ordre du jour de la prochaine réunion :

Monsieur le Président,

A l'époque de l'année où, généralement, les Sociétés se réunissent en assemblée pour procéder au renouvellement de leur bureau et délibérer sur les différentes manifestations sportives à organiser dans le courant de la saison à venir, je vous serais très obligé si vous vouliez bien attirer l'attention de vos membres sur le grand intérêt qu'il y aurait pour eux à s'affilier à l'Union Vélocipédique de France, et sur les avantages réels que pourrait en retirer la Société.

Vous n'ignorez pas qu'à la suite de l'entente récemment conclue entre l'U. V. F. et l'U. S. F. S. A., dans le but de faire bénéficier le sport vélocipédique d'une direction unique, l'Union Vélocipédique de France, qui déjà régissait seule le sport professionnel en France, a également pris la direction du sport amateur.

Il en résulte pour les membres des sociétés affiliées voulant prendre part à des courses, de professionnels ou d'amateurs, des conditions bien plus avantageuses que celles appliquées aux membres des sociétés non affiliées. En outre, les sociétés affiliées organisant des courses n'auront pas à demander pour chaque journée de courses la licence d'organisation imposée aux sociétés non affiliées et dont le prix est de 5 francs.

Les licences de coureur professionnel sont délivrées aux membres affiliés à l'U. V. F. au prix de 5 francs au lieu de 20 francs qu'ont à payer les non-unionistes. Les licences d'amateur sont délivrées au prix de 1 franc, aux membres affiliés. Enfin, les amateurs des sociétés affiliées qui voudraient pratiquer les sports athlétiques et avoir la licence de l'U. S. F. S. A. pourront l'obtenir en adressant leur demande individuelle au Comité directeur de l'U. V. F. et en y ajoutant 1 franc pour frais d'établissement.

Ce sont là des avantages matériels dont vous saurez apprécier toute l'importance et qui pour certaines sociétés compensent bien au delà la modique cotisation qu'elles ont à payer.

Mais en outre de ces bénéfices matériels, les Sociétés peuvent encore retirer de leur affiliation à l'U. V. F. quantité d'autres avantages.

Les radiations prononcées pour non-paiement de cotisation ou indignité, ainsi que les disqualifications pour fait de courses, étant de droit sanctionnées par l'U. V. F., les Sociétés affiliées peuvent demander l'extinction des pénalités prononcées, c'est-à-dire que les sociétaires frappés ne pourront être reçus dans aucune autre Société unioniste, tant que la pénalité n'aura pas été levée. Cette disposition donne aux mesures disciplinaires prises par les Sociétés une efficacité qu'elles ne pourraient avoir autrement.

L'U. V. F., étant avant tout préoccupée de favoriser et d'encourager toutes manifestations sportives, autorise les Sociétés affiliées à organiser des épreuves de 100 kilomètres et des championnats de Sociétés qu'elle dote de prix, de diplômes et de brevets.

Les Championnats régionaux qu'organise l'U. V. F. sont dotés de prix de valeur, et les Sociétés affiliées peuvent seules y prendre part.

L'U. V. F. est la seule fédération qui reçoit dans ses Sociétés affiliées des amateurs, des professionnels et des touristes, sans distinction. Cette dernière catégorie de cyclistes trouve à l'U. V. F. toutes facilités pour les voyages qu'ils entreprendraient soit en France, soit à l'étranger, notamment en ce qui concerne le libre passage des frontières, sans avoir à déposer des droits de douane, les réductions accordées aux unionistes, dans certains hôtels et chez les mécaniciens dont la liste est publiée dans l'annuaire et par le concours effectif qu'ils trouvent auprès des fonctionnaires de l'Union, répartis dans toutes les villes de quelque importance, et prêts à donner aux touristes tous les renseignements et à fournir toutes les indications nécessaires.

Les jeunes gens appelés à accomplir leur service militaire pourront suivre, s'ils le désirent, des cours de topographie et obtenir le brevet et livret militaire qui leur faciliteront à l'arrivée au corps leur entrée comme cyclistes militaires. A cet effet, l'Union établit dans tous les chefs-lieux et subdivisions de Corps d'armée des sections d'instruction militaire chargées d'organiser des cours.

Pour terminer, je vous prierai de faire

valoir auprès de vos membres que l'Union Vélocipédique de France est toujours prête à appuyer et à soutenir, auprès des autorités compétentes, les revendications de ses sociétaires et qu'enfin, en augmentant par leur nombre la force morale de l'Union, les sociétés acquièrent elles-mêmes une nouvelle force, celle qui résulte de la communion d'idées entre personnes poursuivant le même but : le développement du cyclisme sous toutes ses formes.

Tout à votre disposition pour vous donner les renseignements complémentaires dont vous pourriez avoir besoin, je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'assurance de ma parfaite considération.

Le Président de la Commission Consulaire et des Sociétés.

TARIF D'APPLICATION DES SOCIÉTÉS

De 1 à 50 membres, 25 francs plus 5 francs par 25 membres en sus, soit : de 76 à 100 membres, 35 francs ; de 176 à 200 membres, 55 francs ; de 276 à 300 membres, 75 francs, etc., etc.

Nos collaborateurs

Jules Heurtel

LES POÈTES-OUVRIERS

Le *Petit Parisien*, sous la signature de Jean Frolo, parlait l'autre jour de la « *Muse populaire* ». De cet article, nous extrayons le passage suivant concernant un de nos collaborateurs de l'atelier, Jules Heurtel :

« De tous ces poètes-ouvriers et pour si bien doués qu'ils soient, celui que je préférerais cependant, pour la sincérité de son art, sa fruste et mâle éloquence, c'est un nouveau venu, nommé Jules Heurtel, et qui exerce à Dinan la profession de relieur.

Heurtel n'a pas encore publié de volume ; ses chansons, disséminées dans les revues bretonnes, valent cependant d'être recueillies. S'il s'y trouve quelques gaucheries, si la forme en est parfois un peu sauvage, si la langue laisse à désirer ça et là, ces défauts sont amplement rachetés par une inspiration toujours saine et forte, par un don de la couleur et de l'image qui surprend chez ce primitif. »

(Union libérale.)

LES GRANDES ÉPREUVES DE 1900

AU PARC DES PRINCES

Voici les principales dates arrêtées pour les épreuves classiques qui seront courues cette année au vélodrome du Parc des Princes :

15-16 avril. — 4^e meeting annuel de Pâques (Grand Prix de Pâques).

27 mai. — Arrivée de la course Bordeaux-Paris (10^e année).

4^{er} juillet. — Grand Prix de l'U. V. F. (vitesse, 6^e année).

8 juillet. — Arrivée de la course de Marathon (4^e année).

15 juillet. — Championnat de France (vitesse, 20^e année).

22 juillet. — Championnat de France (100 kilom., 12^e année).

12-15-19 août. — Championnats du monde (7^e année).

30 septembre. — Grand Prix de l'U. V. F. (100 kilom., 1^{re} année).

On pourra se rendre compte, par la liste qui précède, que toutes nos épreuves classiques, sauf le Grand Prix de l'U. V. F. 100 kilom. qui vient d'être créé par la commission sportive, ont toutes déjà un âge respectable.

Nous aurons aussi probablement au Parc des Princes le prix Zimmerman (1 mille avec entraîneurs), qui a déjà été couru quatre fois, une course de 24 ou 48 heures sans entraîneurs et de nombreuses courses de motocycles.

PARIS-BREST-PARIS

Notre confrère le *Matin* nous a donné les détails suivants sur sa course d'automobiles Paris-Brest et retour qui doit se disputer, nous l'avons dit, les 5, 6 et 7 juillet prochain.

Les départs

Les départs seront donnés à chaque concurrent séparément et à une minute d'intervalle. Les chances d'accident et de collision dans les premiers kilomètres seront, de la sorte, pour ainsi dire réduites à zéro.

Délai de parcours

Il n'est fixé aucune durée minimum pour la durée de la course dans sa première partie, c'est-à-dire entre Paris et Brest. Jusqu'au lendemain 8 juillet, à 9 heures du matin. Toute voiture arrivée dans ce délai sera classée ; ce qui nous permet de donner, pour chaque étape, une vitesse minimum de 20 kilomètres à l'heure.

Le « temps primé »

On nous a demandé en quoi consistait ce mode de répartition des prix suivant le « temps primé ».

C'est une méthode employée déjà avec succès dans les régates et qui permet de répartir la somme totale des prix suivant le mérite réel des concurrents.

Supposons, en effet, une course dont les prix ont été fixés à l'avance : 3,000 francs au premier, par exemple, 1,000 francs au second. En cas de « dead heat » pour la première place, les prix seront additionnés et partagés également entre les deux concurrents, soit 2,000 francs à chacun. C'est logique et équitable. Que si, au contraire, l'un des deux arrive quelques secondes après l'autre, voici deux concurrents, de force à peu près égale, dont les récompenses sont injustement proportionnées.

On a donc établi que tous les concurrents arrivés au but dans un temps donné se partageraient le total des prix proportionnellement à l'écart de temps entre eux.

Ce délai a été baptisé du nom « de temps primé », et, pour Paris-Brest, il sera le

tiers du temps total du gagnant. Si la durée du parcours du gagnant est de vingt-quatre heures, par exemple, tous les concurrents arrivés pendant les huit heures qui suivront l'arrivée du premier, auront droit au prix.

UN RETRAITÉ

Parmi les trois « rois du cycle » qui jadis attirèrent l'attention du public sportif et accaparèrent même son attention d'une manière presque agaçante, nous connaissons le sort des deux premiers. Bourillon est soldat et se destine au Conservatoire ; Jacquelin est toujours sur la brèche et se prépare à s'entraîner ferme en vue de la saison nouvelle.

Qu'est devenu Morin, l'homme qui gagna trois fois le Grand Prix de Paris et dont la renommée tint si longtemps la corde ? Où est-il ? Que fait-il ? Se prépare-t-il à s'entraîner, ou a-t-il renoncé définitivement aux lauriers de la piste ?

Question intéressante au moment où va s'ouvrir la grande saison de 1900.

Ce qu'il est devenu, le voici. Morin a conquis, l'année dernière, en justes noces. Il a accompli cet acte grave de la vie sans tambour ni trompette. Quelques-uns de ses amis en ont même manifesté une certaine surprise ; mais il n'y avait de la part du champion aucune mauvaise humeur.

Morin a épousé une femme charmante, une Parisienne appartenant à une excellente famille, qui depuis assez longtemps avait remarqué le jeune roi du cycle et avait rencontré chez celui-ci une parfaite réciprocité de sentiments.

Le jeune ménage, tout heureux, est allé roucouler loin du bruit, là-bas, au fond de Courbevoie, rue de Saint-Denis, dans une très gentille villa qui domine la Seine.

C'est là que je les ai découverts, non sans m'être égaré vingt fois.

La villa est située sur une hauteur et par delà le fleuve regarde les bois, les jardins, les bosquets, les guinguettes qui les séparent de la grande ville. Un petit jardin en pente très raide descend vers la Seine sans y aboutir toutefois.

C'est dans cette retraite que l'ancien gagnant du Grand Prix de Paris file des jours tranquilles, avec sa gracieuse compagne.

Chaussé de gros sabots, en gilet de laine, la pipe à la bouche, il pioche, il bêche, sème des haricots et des petits pois. Lui-même a installé dans un coin de son potager un poulailler où il a rassemblé quelques poules des races les plus belles.

De temps à autre, tandis qu'un formidable terre neuve qui répond au nom de Paddy gambade autour de lui, Morin, toujours déguisé en campagnard, va tailler une bavette avec un voisin ou bien faire sa partie de billard du côté de la gare de Bécon. Non, non, il ne s'ennuie pas, le brave Morin.

A-t-il l'intention de se mettre à l'entraînement ?